

tier général à P'yeng-yang (P'ing Yang) et s'emparèrent de Houang tjou, mais les Mongols les suivirent et reprirent la ville de Kiang Toung (Kang dong) que les K'i Tan avaient capturée. Avec les Mongols marchait une armée coréenne commandée par le général Kim Tch'ui-ryo, géant dont la taille atteignait les genoux. Avec Kang dong dont le défenseur se pendit furent faits prisonniers 50,000 hommes. Mais les Mongols imposèrent leur suzeraineté à la Corée qui, redoutant une invasion, fit construire en 1222 près du Ya lou une muraille s'étendant de Eui tjou à Hoa yu. Une autre calamité menaçait ce malheureux pays; en 1223 commencèrent les incursions des pirates japonais, par un débarquement sur la côte de la province de Kyeng syang; elles devaient durer jusqu'à la fin du XIV^e siècle.

Du Chan Si, Mou hou li passa en 1220 dans le nord du Tche Li et occupa Man Tch'eng d'où il détacha son lieutenant Mougou bouca contre Wou chan qui, ayant subi une défaite, livra Tcheng Ting fou et les autres villes de son gouvernement; toutefois Mou hou li l'adjoignit au général chinois Che T'ien-ni, nommé gouverneur du Ho Pe occidental. Lors de la première invasion de Mou hou li en Chine, le père de Che T'ien-ni de Young Ts'ing, s'apercevant que les Mongols épargnaient les régions qui faisaient leur soumission, tandis qu'ils ravageaient les autres, se rendit à la tête de plusieurs milliers d'habitants pour se soumettre en 1213 au guerrier mongol, campé près de Tcho Tcheou; celui-ci, reconnaissant, voulut en faire un chef de 10,000 hommes, titre qu'il déclina et qui fut alors donné à son fils.

Tchou-hou Kao-Ki, ministre kin, aux mauvais conseils duquel son maître attribuait ses revers, compléta sa disgrâce en faisant assassiner sa femme, crime pour lequel il fut mis à mort. Il fut remplacé par le général Su Ting (1220).

Mou hou li en arrivant à Toung P'ing, dans le Chan Toung, y « reçut la soumission du général Yan Che, gouverneur de Tchang Te fou et de sept autres districts situés dans le midi du Pe Tche-li, la partie du Ho Nan au nord du Fleuve Jaune et la province de Chan Toung. »¹ Il s'empare

1. D'OHSSON, I, p. 363.